

## Introduction générale

Qu'on le pratique ou non, qu'on le veuille ou non, le nautisme fait partie de notre environnement : paysages, objets, images, symboles, nombreux sont les référents nous rapportant à ce domaine d'activité, jusqu'aux métaphores nautiques qui investissent notre quotidien : on rencontre des vents contraires ou des vents portants, on veille à garder le cap, on rame parfois, on louvoie à l'occasion, on tangué de temps à autre, on surfe allègrement. En ce qui nous concerne, le nautisme est un compagnon fidèle, parfois envahissant mais toujours captivant par sa capacité à surprendre, à se renouveler et à occuper l'espace.

### La rencontre de la géographie et du nautisme

Le nautisme constitue une entrée pour questionner les concepts d'espace et de territoire, de spatialité et de territorialité, à l'image d'autres sports et loisirs sportifs qui ont contribué à structurer les espaces : le football en Franche-Comté (Grosjean, 2003), le rugby dans le Sud-Ouest (Augustin et Garrigou, 1985) ou encore les pratiques sportives auto-organisées en Haute-Normandie (Lemoine, 2007)... Certains chercheurs en sciences humaines ont pu douter de l'intérêt à travailler sur de telles thématiques, ce qui conduisit les auteurs concernés à se justifier. R. Knafou écrivait en 1978 à propos de son objet d'étude : « Le ski : un loisir, certes, mais avant tout, une affaire "sérieuse" » (Knafou, 1978, p. 9). La démarche était pionnière il est vrai, et il fallait un certain talent d'anticipation pour s'atteler à des problématiques qui ne rencontreront que tardivement une certaine légitimité académique. Encore récemment, J.-P. Callède cherchait la même approbation pour la sociologie des sports : « Est-il fondé de considérer que le fait sportif n'est qu'un objet d'étude superficiel, tout juste bon à inspirer une sociologie de second plan ? » (Callède, 2007, p. 30). Ces pionniers ont montré tout l'intérêt de développer une géographie des sports et loisirs nautiques. Le nautisme, par son emprise sociale et spatiale, par ses combinaisons riches et subtiles, mêlant passé et présent, ancrage et mobilité, continuités et discontinuités, matériel et immatériel, rassemble toutes les conditions pour composer un objet d'étude géographique particulièrement stimulant.

L'objectif de cet ouvrage est de montrer l'intérêt d'une approche géographique de l'objet d'étude : décrire et analyser la dimension spatiale du nautisme dans toutes ses composantes et notamment la « mise en nautisme » des lieux (comme

il existe une « mise en tourisme » des lieux; Knafou et Stock, 2013), d'identifier la structuration des lieux du nautisme (pôles, réseaux, discontinuités...) et les dynamiques des spatialités nautiques (diffusion, requalification des espaces). Il s'agit donc de questionner le sujet « nautisme » pour en mesurer tous les prolongements et incidences socio-spatiales, et évaluer le degré d'organisation de ses composantes. Le nautisme ne peut en effet se résumer à un ensemble confus de pratiques, d'acteurs, d'équipements, d'institutions, de filières industrielles et commerciales. Il constitue un **système complexe** et organisé, au même titre que le tourisme (Knafou et Stock, 2013, p. 1018) ou le sport (Augustin, 2011b, p. 311); il conviendra d'en proposer une lecture. Dans une société marquée par la mobilité, la tentation est grande de n'appréhender les spatialités que par les réseaux, en négligeant les autres composants fondamentaux de l'espace. **Le territoire dans son étendue et le lieu dans sa spécificité seront au cœur de la réflexion.**

Selon P. Arnould et G. Baudelle, « le territoire stimule la créativité et l'inventivité des chercheurs » (Arnould et Baudelle, 2008, p. 51); il s'agit en effet d'un concept très ouvert. Pour le géographe, **aborder la question nautique par le prisme du territoire** conduit à intégrer les dimensions matérielles et idéelles, objectives et subjectives, individuelles et sociétales, mémorielles et prospectives d'un espace donné... C'est l'étude des processus socio-spatiaux qui fournira les clés de compréhension des territoires nautiques, de leur genèse, de leur fonctionnement, de leur identité et de leur évolution.

La **rencontre du nautisme et des lieux** est tout aussi essentielle. Il n'y a pas de vocation nautique d'un lieu, pas plus qu'il n'y a de vocation touristique d'un lieu. Une telle assertion qualifierait *a posteriori* un lieu devenu nautique selon des principes souvent complexes mais qui, en aucun cas, ne sont à rattacher à une quelconque « vocation ». De nombreux littoraux ou espaces aquatiques dans le monde présentent des qualités physiques propres aux activités nautiques sans que celles-ci y soient présentes. À l'inverse, des territoires que l'on n'associait guère spontanément aux pratiques nautiques peuvent devenir, par la volonté des acteurs locaux, de « hauts lieux » du nautisme. La question de la concentration du nautisme sur certains lieux et de sa diffusion vers de nouveaux lieux est centrale.

Le sujet soulève d'autres interrogations : comment s'organisent les relations entre les lieux, les territoires et le nautisme? Existe-t-il des territoires du nautisme, et si oui selon quels processus se sont-ils constitués? Autrement dit, sous quelles conditions les spatialités nautiques peuvent-elles évoluer en territorialités nautiques? Dans quelle mesure le nautisme peut-il s'affirmer jusqu'à produire une identité territoriale, voire cristalliser localement un véritable projet de territoire? Pour répondre à ces premières interrogations, nous nous attacherons à mettre en évidence la dimension spatiale du nautisme aux différentes échelles (nationale, régionale, locale), à décrire et à expliquer les composants du système nautique, à identifier les interrelations qui l'animent.

## De nombreux concepts mobilisés

Le nautisme est un domaine d'activités de sport, de loisir, de tourisme qui marque les espaces, les lieux et les territoires. Or, toute démarche scientifique impose de définir l'objet qu'elle entend appréhender. C'est donc à une analyse des principaux concepts mobilisés qu'il nous faut procéder au seuil de cette étude. La tâche est rude car les concepts convoqués témoignent d'une certaine élasticité sémantique et ne répondent donc pas à une définition nette, précise, définitive ; leurs contours sont flous et incertains. L'exercice est d'autant plus périlleux qu'ils seront ici souvent associés et combinés (tourisme sportif, sports loisirs...). Les mots-clés autour desquels s'organise cet ouvrage sont qualifiés par nombre d'auteurs de polysémiques, protéiformes, ambigus. En voici quelques illustrations :

« Le concept de territoire fait écran. La polysémie du terme en est la principale cause » (Cailly, 2009, p. 155).

« Difficulté à définir le sport, objet protéiforme par excellence » (Ravenel, 2011, p. 384).

« Le sport apparaît comme un concept protéiforme analysé par les chercheurs de nombreuses disciplines » (Augustin, 1995, p. 15).

Le tourisme sportif : « Ce terme étant lui-même composé de deux mots protéiformes » (Sobry, 2004, p. 13).

« Terme polysémique, le sport est un fait paradoxal » (Dorville, 1997, p. 52).

À propos du territoire : « On peut résumer cette polysémie à neuf définitions » (Lévy *et al.*, 2013, p. 995).

La lecture de ces quelques citations ne saurait détourner le rédacteur de sa tâche, mais le voilà averti des difficultés qui l'attendent. Par souci d'efficacité et parce que nous n'avons pas la prétention de proposer mieux, nous reprendrons ici les définitions apportées par d'éminents géographes dans des ouvrages spécialisés ou dans des dictionnaires de géographie<sup>1</sup> faisant référence. Nous nous réserverons la définition du mot nautisme.

Au sens général, les **spatialités** sont les « caractéristiques de la dimension spatiale d'une réalité sociale » ; plus spécifiquement, c'est « l'ensemble des actions spatiales réalisées par les opérateurs d'une société » (Lussault, 2013, p. 947). Il s'agit d'un terme englobant et plus ouvert que celui de territoire : il désigne la relation singulière des individus à l'espace, englobant lieux, réseaux et territoires. La notion recouvre le fait que « tout objet de société possède une dimension spatiale ; celle-ci n'est pas réductible à la seule localisation... » (Lussault, 2013, p. 947). Il désigne la « dimension spatiale des objets, des phénomènes, des actes et des perceptions et donc, au-delà, des sociétés humaines » ; « à chaque société

1. Tout particulièrement : LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), 2013a, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1127 p. BAVOUX J.-J. et CHAPELON L., 2014, *Dictionnaire d'analyse spatiale*. Paris, A. Colin, 608 p.

correspond ainsi une spatialité spécifique liée à ses modalités de fonctionnement, ses normes, ses valeurs et ses représentations. Elle se manifeste tout particulièrement à travers la territorialité » (Bavoux et Chapelon, 2014, p. 516).

Le concept de **territorialité** est plus restrictif que celui de spatialité. Par rapport au territoire (qui est la forme) et à la territorialisation (qui est le processus de (re)construction territoriale), la territorialité est l'expression d'une fonction. « La territorialité est une tentative de contrôle sur l'espace » (Melé, 2009, p. 51) par un groupe, conscient d'une solidarité de destin reposant sur son inscription spatiale et qui s'approprie matériellement un espace. La territorialité exprime « l'existence d'une dimension territoriale dans une réalité sociale » (Di Méo, 2013, p. 1007).

L'adjectif **nautique** désigne en langue française depuis le début du xvi<sup>e</sup> siècle ce qui est en rapport avec la navigation. Il donne naissance très tardivement (1966) au terme nautisme que l'acception commune associe à une famille de pratiques sportives, ludiques ou ludo-sportives ayant pour cadre le milieu aquatique. Pour nous, il est plus que cela : nous le définirons comme un système socio-spatial associant des acteurs, des pratiques, des lieux et des représentations autour d'activités sportives ou récréatives se déroulant sur l'eau au moyen d'un support de navigation (à l'exclusion des croisières touristiques et des promenades embarquées fluviales, lacustres ou maritimes). Il s'agit là d'une notion complexe à cerner comme nous aurons l'occasion de le démontrer dans ce volume. Contrairement à certains auteurs, nous excluons donc de cet ensemble les activités sportives ou ludiques se déroulant dans l'eau ou sous l'eau (natation, canyoning, plongée...) et qui relèvent en toute logique de pratiques aquatiques ou subaquatiques excluant tout principe de navigation.

Le **lieu** constitue, quant à lui, le composant de base de l'espace géographique, la plus petite unité spatiale complexe. Dans la géographie « classique », le lieu renvoie pour l'essentiel à une localisation, c'est-à-dire une portion déterminée de l'espace associé à un toponyme. « Avec le retour du territoire dans la géographie française, le concept de lieu prend une autre acception : il deviendrait à la fois un fragment matériel et un symbole structurant du territoire... » (Banos, 2009). C'est une portion d'espace « unique, continue, délimitée, identifiée et nommée, correspondant à une réalité sociale spécifique » (Bavoux et Chapelon, 2014, p. 345). Une étendue ne forme pas forcément un lieu : elle ne le devient « qu'à l'issue d'un processus de construction mentale qui l'individualise par rapport à l'espace environnant et qui repose sur des pratiques et expériences individuelles et collectives » (Bavoux et Chapelon, 2014, p. 347).

La définition du **sport** ne doit pas être restrictive et ne prendre en considération que les pratiques codifiées par des règles et vouées à la compétition au sein de fédérations nationales et internationales. Il faut l'ouvrir aux personnes pratiquant sans licence et pour le plaisir, et donc distinguer les sports de compétition (professionnels ou non) et les sports de loisir. La charte européenne du sport (2001) propose une définition synthétique du sport, qui prend en considération l'ensemble des pratiques sportives, formelles ou informelles, de compétition ou

de loisir : « Toutes formes d'activité physique qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétitions à tous niveaux. » Sports et loisirs sportifs sont « les deux faces d'un ensemble interactif » (Augustin, 2011b, p. 363). Il en va de même des sports et des **loisirs** nautiques... « Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour se développer, après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales » (Boyer, 1982). Elles se déroulent dans un espace-temps du quotidien, à l'inverse du **tourisme**, qui désigne un « système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la "recréation" des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien » (Knafou et Stock, 2013, p. 1018).

Pour clore cette approche sémiologique des termes de l'étude, il est un constat étonnant que chacun peut faire. Dans la langue française, par ailleurs si riche, aucun mot ne désigne celui qui pratique le nautisme : le tourisme a le touriste, l'alpinisme l'alpiniste, le parachutisme le parachutiste, mais le nautisme n'a point de « nautiste<sup>2</sup> ». Les racines grecques (*nautês, nautikos*) et latines (*nauticus*) du terme « nautique » désignent le navigateur, mais ce mot fortement associé au bateau ne convient pas pour couvrir la grande diversité des activités nautiques ; d'ailleurs, chacun des types de pratiquants est désigné par un vocable spécifique, mélange de termes français et d'anglicismes exotiques : le kayakiste, le kitesurfeur, le véliplanchiste, le surfeur, le bodyboardeur, le céiste<sup>3</sup>... et bien sûr le plaisancier, lui-même héritier du *yachtman*. Comment alors nommer celui qui pratique le nautisme ? Hydronaute ? Aquanaute ? Ludonaute ? Le terme « *waterman* » (Guilhat, 2014), anglicisme facilement traduisible mais désignant plus précisément un individu multi pratiquant, appréciant de passer d'une activité nautique à une autre et ayant une relation quasi fusionnelle avec l'océan, ne rencontre pas plus de succès. Faute de mieux, le recours aux termes « adepte » ou « pratiquant » (du nautisme), malgré leurs accents ésotériques ou religieux, sera la solution la plus souvent adoptée dans ce volume.

### « À chacun son territoire<sup>4</sup> »

Nous avons retenu le concept de territoire comme l'un des pivots de notre étude sur le nautisme. Mais qu'entend-on par territoire ? Une multitude d'auteurs se sont attelés à répondre à cette question depuis plus de trente ans. « Au-delà des quelques éléments stables de la définition (espace approprié, signifié, borné), se profile une grande diversité d'approches... » (Cailly, 2009, p. 155) : pour R. Brunet, « le territoire est une œuvre humaine [...]. Il est la base géographique

2. On imagine mal parler d'un « nautiste », la liaison entre l'article et le nom créant une douloureuse ambiguïté !

De là vient sans doute ce vide terminologique.

3. Le céiste est le nom donné à celui qui pratique le canoë-kayak.

4. JAILLET, 2009, p. 116.

de l'existence sociale » (Brunet, 1991). Selon G. Di Méo, il s'agit d'un « espace approprié matériellement et idéalement par une population, tout en étant associé à une dynamique permanente de (dé-re) construction » (Di Méo, 2013). Construction intellectuelle, le territoire est donc un système complexe évolutif présentant tout à la fois une matérialité (l'espace géographique), une appropriation physique et idéelle, un projet construit selon ce que les acteurs font et veulent faire du territoire. « L'appropriation, matérielle ou symbolique, signe la naissance du territoire qui n'est pas un donné mais un construit social, qui n'est pas un état mais un processus, celui de la territorialisation » (Pourtier, 2008, p. 184).

« Peut-on encore parler de territoire sans donner le sentiment de ressasser de vieilles lunes? Oui assurément : la production de territoires est permanente, tout comme est permanent le rafraîchissement nécessaire d'un concept forcément menacé par l'usure à laquelle l'expose un usage à tous vents » (Pourtier, 2008, p. 184). Cette formule de R. Pourtier résume parfaitement les enjeux qui se dessinent autour du concept de territoire. Il a des origines lointaines (éthologie, droit, sciences politiques) mais fait son apparition dans la production des chercheurs en sciences humaines seulement à partir des années 1980. Il a connu une formidable diffusion, jusqu'à gagner le domaine de l'action et des politiques publiques, en raison de son caractère malléable, multiscalaire et multiculturel. Cet éparpillement ne serait-il pas le signe de l'épuisement du concept? « Le territoire est mort. Vive les territoires! » proclamaient B. Antheaume et F. Giraut il y a tout juste dix ans (Antheaume et Giraut, 2005) : « Un glissement s'est opéré du territoire (lié au référent national) aux territoires des appartenances, des projets et des pratiques individuelles et collectives multiples » (Giraut, 2008). Il en résulte un trouble conceptuel et de nombreuses controverses (Vanier, 2009). À l'heure de la mondialisation, du fonctionnement en réseaux et de la déterritorialisation (qu'illustrent par exemple les transferts financiers qui ne connaissent pas de frontière), certains affirment que le mot est dépassé; de nouveaux concepts sont désormais en vogue, témoignant des mutations de l'espace des sociétés. D'autres pensent que le concept ne doit pas être refermé, mais au contraire augmenté par des propositions nouvelles; en effet, « depuis trois décennies environ, avec l'affaiblissement du rôle joué par l'État-nation, (le territoire) est au contraire devenu un objet privilégié d'étude, "par le bas", des dynamiques sociales » (Alphandéry et Bergues, 2004). C'est aussi notre position : le territoire de la géographie reste un concept opératoire pour couvrir toutes les combinaisons spatiales que composent les individus et les collectivités humaines dans leur espace de vie.

L'approche du phénomène nautique par le territoire et les lieux qui le composent nous paraît donc pertinente. L'idée centrale sera de montrer que toute étendue où se pratique le nautisme ne peut prétendre au statut de territoire nautique. Il faut pour cela que le nautisme engendre une appropriation de l'espace considéré, qu'il en détermine l'identité, les représentations, en forge la dimension matérielle et organisationnelle. Dans les spatialités contemporaines, la vie d'un individu s'inscrit dans plusieurs territorialités : la territorialité nautique peut en être une. Territoires et nautisme, territoires du nautisme : à chacun son territoire...

## Considérations méthodologiques et épistémologiques

Écrire la recherche est un exercice nécessitant de se référer constamment aux options théoriques et paradigmatiques retenues. L'écriture n'est pas neutre car elle suppose des choix entre les différents registres de discours : exploitation d'enquêtes, observations de terrain, sources statistiques, analyse de travaux universitaires... Nous ne recourons pas ici à des méthodologies nouvelles : nous ferons usage de méthodes déjà éprouvées en sciences humaines, dont nous rappellerons les principes.

Le nautisme ne peut se penser indépendamment de la société au sein de laquelle il s'insère. Cette contribution géographique s'ouvre donc aux autres sciences sociales, suivant en cela le chemin tracé depuis plus de vingt ans par l'équipe MIT (mobilités, itinéraires et territoires) dans sa recherche et ses publications. En lien avec la diversité des travaux connexes, nous placerons délibérément le nautisme, en tant qu'objet d'étude, à l'intersection de différentes sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, économie...) et de champs thématiques (tourisme, loisir, sport, territoire...). Nous avons pour ambition de conduire, à partir des questionnements et des méthodes de la géographie tout en sollicitant opportunément ce large faisceau de disciplines scientifiques, une réflexion permettant de révéler le système complexe que constitue le nautisme. La bibliographie présentée en fin de volume témoigne de cette ouverture épistémologique.

Une ultime question se pose au moment de clore ce texte introductif : pourquoi se limiter à l'espace français dans cette étude socio-spatiale du nautisme, phénomène presque aussi universel que le tourisme ou la pratique du sport ? Une première réponse pourrait venir du fait que la France seule fournit un copieux sujet d'étude car le pays est l'un des « grands » du nautisme : le phénomène, dans toute sa diversité, touche autant les plans d'eau et cours d'eau intérieurs que les 5 500 km du linéaire côtier des trois façades maritimes. En outre, le pays peut se prévaloir de la seconde industrie nautique du monde, derrière les États-Unis. Mais ce n'est pas tant là que nous trouvons la justification du cadre de l'étude. Il y a incontestablement une spécificité française qui marque profondément les espaces nautiques : c'est le fort engagement des acteurs publics, au premier rang desquels les élus locaux et les services de l'État, ainsi que la formidable mobilisation d'un puissant réseau associatif dédié au nautisme : ce sont autant de relais et de leviers pour une diffusion géographique et sociale de la pratique. Le rôle des classes de mer et de la voile scolaire, bien présentes en France, est une donnée originale à prendre également en considération. La France offre donc un terrain d'étude très différent de ceux relevant des mondes anglo-saxon et hispanique, où le secteur privé est prédominant à la fois dans les équipements lourds (ports de plaisance) et au sein des structures de formation et d'encadrement. Nous aurons recours de temps à autre à des exemples pris à l'étranger afin de souligner ces spécificités nationales.

## Une étude en quatre temps

Cet ouvrage est organisé en quatre parties.

La première s'ouvre sur la contextualisation sociétale et scientifique de l'objet d'étude. Il s'agit de positionner historiquement le nautisme dans les « sociétés de loisirs », puis sociologiquement au sein des pratiques de sports et de loisirs sportifs. Les déclinaisons du nautisme en tant que sport, loisir, produit touristique ou art de vivre sont tour à tour abordées. L'objet d'étude « nautisme » est ensuite positionné dans la recherche en sciences humaines et tout particulièrement en géographie, afin d'évaluer sa place dans l'ensemble des rapports de l'homme à l'espace. Un état des lieux de la recherche en France et à l'étranger sur le sujet est proposé. L'exposé de la problématique, des options épistémologiques et des outils méthodologiques achève ce premier volet.

Le nautisme comme ancrage territorial dessine le fil conducteur de la deuxième partie : trois approches des territoires du nautisme sont successivement déclinées : tout d'abord, l'approche conceptuelle permet de comprendre la structuration des espaces par le nautisme, aux différentes échelles de l'analyse géographique, et de retracer la genèse des territoires nautiques. L'approche idéelle de ces territoires conduit quant à elle à souligner les représentations et les identités associées. Enfin, l'approche fonctionnelle mène à l'analyse des lieux du nautisme et des conflits d'usage qui s'y déroulent, ainsi qu'à une mise en parallèle des lieux du nautisme et du tourisme. L'ancrage territorial par les aménagements et les équipements nautiques est ensuite abordé. L'étude des recompositions territoriales, allant de la récréation à la récréation, clôt ce second volet.

La troisième partie aborde le nautisme par le prisme du développement local et de l'économie touristique. La filière nautique est présentée dans ses diverses manifestations et ramifications. La valorisation touristique et « l'attractivité » des territoires mettent en scène le nautisme comme produit d'appel ; l'événementiel nautique (sportif, commercial et patrimonial) joue à cet égard un rôle décisif.

La quatrième et dernière partie met en perspective les analyses précédentes et esquisse le devenir du nautisme en tant que ressource à optimiser, notamment par l'élaboration de projets de territoire. Le nautisme durable est une dimension incontournable dont les principaux enjeux sont présentés ici. Ce dernier volet s'achève par l'exposé de diverses problématiques restant à renseigner et constituant par là même autant de sujets de recherche potentiels pour la géographie : de nombreux chemins restent donc à explorer, rappelant les limites de cette étude qui ne prétend pas à l'exhaustivité.